

enfermés dans la cathédrale de cette ville et enchaînés avec des chaînes d'argent, en attendant les ordres de l'empereur (1). Louis IX, roi de France, écrivit à Frédéric pour réclamer les prélats français : « Nous avons la certitude, dit-il dans cette lettre, que si les évêques de France étaient obligés d'obéir à leur supérieur, en allant à Rome, ils n'avaient point le projet d'agir contre votre grandeur impériale, lors même que le souverain pontife aurait voulu procéder aux choses qu'il ne devait point faire. Nous avons repoussé ouvertement l'évêque de Préneste (Palestrine) et les autres légats de l'église qui venaient implorer de nous un subside pour faire la guerre à votre majesté; que votre prudence impériale pèse dans son jugement ce qu'elle doit faire; mais si vous n'allez que votre puissance et votre volonté, le royaume de France n'est pas si affaibli qu'il se soumit à être foulé aux pieds par vous. » Louis IX était loin de désirer la guerre avec l'empereur; il avait assez à faire dans son royaume pour contenir les grands vassaux de la couronne, et aurait probablement succombé dans une lutte contre le puissant empereur d'Allemagne; cependant la fermeté qu'il montra dans cette circonstance eut un heureux succès; les prélats français furent mis en liberté, il est vrai que ce ne fut qu'après la mort de Grégoire IX. Celui-ci, accablé de chagrin en apprenant la déroute des Gênois, qui ruinait ses dernières espérances, mourut quelques mois après à Rome dans le moment où il était assiégé par les troupes de l'empereur (2). Geoffroy, évêque de Sabine, fut élu, sous le nom de Célestin IV,

(1) Frédéric II écrivit à Henri III, roi d'Angleterre, son beau-frère, pour lui annoncer cette victoire, qui a livré entre ses mains, dit-il, plus de cent prélats, les plus acharnés à lui nuire.

Mathieu, Paris, p. 149. — *Historia Anglie.*

De Sismondi, t. VII, p. 244.

*Epistola ap. rymer. acta*, t. I, p. 395.

(2) 20 août 1241.